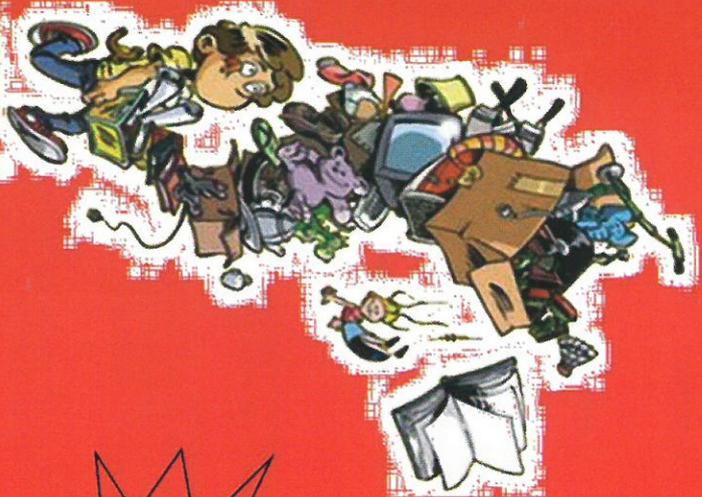


# 8ÈME VIDE GRENIER

du Tennis Club de

## QUESTEMBERT

### Dimanche 6 novembre 2016



Buvette et Restauration  
sur place

Salle de Tennis

Beausoleil

Entrée 1 €

Gratuit - 12 ans

Pour exposer : 3,50 € le mètre, 10€ les 3 mètres

Organisation : Tennis Club de Questembert

Inscriptions : Michaele 02.97.45.75.98 ou Isabelle 02.97.26.00.19

Email : [michaele.gueho@orange.fr](mailto:michaele.gueho@orange.fr) et [isajp.quentin@wanadoo.fr](mailto:isajp.quentin@wanadoo.fr)

Autorisation municipale n° 56184-16-11

### BULLETIN D'INSCRIPTION

VIDE GRENIER DU 6 NOVEMBRE 2016 A QUESTEMBERT

Enregistrement des inscriptions du 14/10 au 4/11 inclus

Particulier  Professionnel  Association

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Portable :

Adresse mail :

Souhaite réserver un emplacement de mètres linéaires

3,50€ le m  10€ les 3 m  2€ la table

Et règle la somme de € par chèque libellé à l'ordre du Tennis Club Questembert

Joindre une copie recto/verso de votre carte d'identité pour les particuliers,

et le numéro d'immatriculation au RCS pour les professionnels et adresser l'ensemble à :

**Madame QUENTIN Isabelle – 41 Bis Rue du Calvaire – 56230 QUESTEMBERT**

**Email : [isajp.quentin@wanadoo.fr](mailto:isajp.quentin@wanadoo.fr)**

#### Le règlement est le suivant

Ce vide grenier est ouvert à tous : professionnels, particuliers ou associations.

Cette manifestation se déroulera dans les salles de Tennis de Beausoleil de 7h à 18h.

Le déballage s'effectue à partir de 7h jusqu'à 8h30.

Toute place non occupée à 8h30 sera revendue et non remboursée.

Le choix des emplacements sera décidé par les organisateurs lors de l'inscription.

Les personnes s'inscrivant le jour même devront se munir d'une copie recto/verso de leur carte d'identité ou de l'extrait du registre du commerce de moins de 3 mois

(pour les professionnels).

Les exposants devront laisser les emplacements propres.

Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables des vols, dégradations ou accidents

survenus au cours de la manifestation. Dans cet esprit chaque participant déclare faire son affaire

personnelle de toutes assurances concernant ce vide grenier et déclare renoncer à tous les recours à

l'encontre des organisateurs, ses assurances et la ville en cas de dommages.

Pour les non professionnels :

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé

à 2 autres manifestations de même

nature dans l'année civile.

Signature obligatoire :

A

Le

Signature (précédée de la  
mention "Lu et Approuvé")